

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONDUCTEUR DE VEHICULES ADMINISTRATIFS AU PROFIT DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

1. CONTEXTE GENERAL

Le Bénin s'est engagé dans des réformes structurelles au niveau du secteur éducatif en adoptant d'une part, le 13 juin 2018, une nouvelle Lettre de Politique Educative (LPE) et un Plan Sectoriel de l'Education (PSE) post 2015 à l'horizon 2030 et, d'autre part, en décembre 2019, la Stratégie Nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (SN-EFTP).

La Stratégie Nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels vise à reformer le système d'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnelles (EFTP) à travers, entre autres, l'amélioration de la qualité des formations, la modernisation des infrastructures et des équipements et le financement du système EFTP du Bénin. L'objectif visé est de « former des professionnels épanouis et aptes à répondre aux besoins d'une économie stable, durable et inclusive ». A cette fin, le Gouvernement par décret N°2021-325 du 30 juin 2021, a créé l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) qui a pour mission, la coordination, la mise en œuvre, la supervision et le suivi de l'ensemble des projets et programmes relatifs à la SN-EFTP.

Dans le cadre de sa mission, l'ADET lance le présent Avis d'appel à candidature en vue du recrutement d'un chauffeur dont les responsabilités, tâches ainsi que le profil sont définis ci-dessous.

1. UN CONDUCTEUR DE VEHICULES ADMINISTRATIFS

Type de contrat : Salarié & CDD

Durée : Deux (2) ans renouvelables sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances, après une période probatoire de trois (3) mois au cours de la première année.

1.1. Mission

Sous la supervision du Chef du Service Moyens Généraux, le Conducteur de Véhicules Administratifs est chargé de rendre des services de conduite fiables et sûrs tout en faisant preuve d'une très grande discrétion, d'intégrité et de sens de la responsabilité, ainsi que d'une très bonne connaissance du protocole et des problèmes de sécurité. Il est aussi en charge de la maintenance des véhicules administratifs qui lui seront confiés par l'ADET.

1.2. Tâches et responsabilités

Le Conducteur a pour responsabilités de :

- Conduire les véhicules administratifs qui lui seront affectés pour les activités de l'Agence nécessitant un déplacement (l'intérieur de Cotonou et/ou les voyages à travers le Bénin) avec toute la discrétion requise et conformément au code de la route et autres dispositions réglementaires applicables.
- Procéder à l'approvisionnement des véhicules en carburant conformément aux instructions données.
- Entretenir régulièrement les véhicules placés sous sa responsabilité notamment, et veiller à ce que le nettoyage, les révisions périodiques et réparations soient convenablement effectuées.
- Anticiper toutes difficultés techniques et les signaler rapidement en cas de survenance.
- S'assurer que les véhicules disposent de pièces prévues par la réglementation.
- Accomplir toutes tâches qui peuvent lui être confiées en rapport avec sa fonction.

L'étendue des missions, activités et responsabilités du Conducteur de véhicules administratifs est fixée dans le cadre du rôle qui lui est confié au sein de l'ADET. La liste ci-dessus n'est pas exhaustive, les missions et activités énoncées ne sont pas limitatives.

1.3. Profil souhaité

- Avoir au moins un diplôme d'études primaires (CEP) ;
 - Avoir au moins cinq (5) années d'expériences dans l'administration d'une ONG, institutions, Ministère ou dans une structure privée de renommée.
 - Avoir une connaissance des techniques de base de la conduite défensive et de toutes les fonctions et opérations liées à la prestation de transport pour les employés, les visiteurs et les clients d'une organisation.
 - Etre familier aux lois locales de la circulation, aux modèles de trafic de la zone, et à la géographie locale.
 - Etre capable d'effectuer des réparations automobiles simples et d'entretien, telles que le changement de pneus, la vérification de la pression de gonflage des pneus, la vérification et le changement des filtres à huile du moteur et de l'huile à frein.
- Etre capable de parler et écrire le Français.



2. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comportera, pour chacun des profils :

- une copie d'une pièce d'identité valide ;
- la photocopie du certificat de nationalité ;
- une lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ADET ;
- un curriculum vitae détaillé, précisant les expériences acquises surtout en lien avec le poste ;
- une copie des attestations ou certificats de travail justifiant les expériences professionnelles ;
- une copie des diplômes et permis de conduire..

L'ADET se réserve le droit de réclamer les originaux aux fins de vérification.

3. DEPÔT DE DOSSIER

Le dossier complet doit être déposé sous plis fermés, portant la mention « Recrutement pour le poste de Conducteur de Véhicules Administratifs » au plus tard le ... 15 mai 2023, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, au Secrétariat de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sis au 4ème Etage de l'Immeuble COOP GANHI-COTONOU , Tél. : +229 53 22 22 22 - E-mail : adet.contact@presidence.bj.

NB : Toute candidature reçue hors délai ou sous pli non scellé sera rejetée.

4. PROCESSUS DE SELECTION

La sélection se fera en deux (2) étapes à savoir :

- la présélection sur étude de dossiers des candidatures reçues.
- la sélection qui interviendra après un entretien d'embauche avec les candidats présélectionnés.

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

L'ADET se réserve le droit de ne pas donner suite à l'avis de recrutement, sans aucun préjudice.

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contactez le numéro susmentionné aux heures ouvrables.

Cotonou, le 28 avril 2023



Pour l'Agence de Développement
de l'Enseignement Technique,

Le Directeur Général,

Fructueux S. AHO